

## Liste des fournitures pour l'ensemble des élèves de l'école

- 1 cartable
- 1 cahier de textes **pour les CE2 et les CM1**  
(Pas d'agenda, pas de cahier de textes **pour les CM2** : ils seront fournis par l'école à la rentrée)
- 1 trousse qui devra comprendre :
  - 1 stylo plume de qualité
  - 2 cartouches d'encre bleue (encre effaçable)
  - 1 effaceur
  - 1 stylo à bille bleu, 1 stylo à bille noir, 1 stylo à bille rouge, 1 stylo à bille vert (**pas de stylo 4 couleurs**)
  - 2 surligneurs (fluos) de différentes couleurs
  - 1 crayon de papier (HB n°2)
  - 1 taille-crayon avec réservoir
  - 1 gomme blanche (pas de gomme bleu et rose)
  - 1 bâton de colle en stick (pas de colle liquide)
  - 1 paire de ciseaux à bouts ronds (il existe des ciseaux pour gaucher)
  - 1 règle graduée **transparente rigide** de 15 cm (**non flexible, non métallique**) à mettre dans la trousse
  - 2 feutres pour ardoise blanche (type Velleda)
  - 1 compas à **baguette** avec vis pour crayon de papier (**pas à mine**)
- 1 ardoise blanche effaçable (type Velleda) avec son chiffon
- 1 équerre **transparente rigide** (**non flexible, non métallique**)
- 1 règle graduée **transparente rigide** de 30 cm (**non flexible, non métallique**)
- 1 trousse de crayons de couleurs et de feutres pointes moyennes
- 1 blouse ou vieille chemise à manches longues pour la peinture (inscrire le prénom de l'enfant)
- 1 paire de chaussures de sport dans un petit sac en toile qui sera stockée à l'école

### Remarques :

- ✓ Une liste complémentaire pourra être demandée par l'enseignant de votre enfant à la rentrée.
- ✓ Toutes les fournitures devront être étiquetées au nom de votre enfant (chaque feutre, chaque crayon... → vous pouvez écrire le prénom sur un petit bout de papier et le scotcher autour du stylo, du feutre...).
- ✓ Le matériel des années précédentes peut être réutilisé, s'il est en bon état. Le matériel devra être vérifié régulièrement.
- ✓ Merci d'amener à l'école l'ensemble des fournitures (enlevées de leur emballage) dès le premier jour de classe.
- ✓ Pour des raisons pratiques et économiques, une commande en gros a été effectuée, pour l'achat de cahiers, de feuilles, de canson, de porte-documents, d'intercalaires, de fichier, de matériel d'arts plastiques...  
Merci de prévoir le règlement de ces fournitures dans votre budget de rentrée (10 à 20 euros selon les classes), ainsi que 12 € de coopérative scolaire (règlement en chèque, de préférence, à l'ordre de l'OCCE 67 – CS n°1591 ou en espèce, dans ce cas fournir l'appoint).
- ✓ Une assurance scolaire vous sera également demandée avec deux clauses : responsabilité civile + individuelle accident.
- ✓ Une réunion d'information aura lieu le lundi 9 septembre à 17h30 dans la salle de classe de votre enfant.
- ✓ La rentrée est prévue le lundi 2 septembre 2019 à 8h10 (ouverture du portail à 8h00). Les élèves connaîtront à ce moment leur classe et le nom de leur enseignant.

*En vous souhaitant une excellente période estivale.*

*L'équipe enseignante.*